

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par RETROCESSION ou SUBSTITUTION, tout ou partie des Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir. Les propriétés ci-après désignées sont mises en attributions sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

BONIFACIO : 5 ha 81 a 09 ca : Missoggio: P-875[357]-878[380] (sans bâtiment)

Nature : Maquis, rochers

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

CARBUCCIA : 1 ha 01 a 60 ca : Ponte: A-320-322 (sans bâtiment)

Nature : Prairie, maquis

Classification dans un document d'urbanisme : Zone Agricole au Plan Local d'Urbanisme.

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

COTI-CHIAVARI : 17 ha 69 a 27 ca : Alzeto: B-542-543-549 - Canne: B-310-311-550 - Chioso della valle del pog : B-538-539-540-541 -

Fontana del frangiatoggio: B-551 - I morte: B-888[308](J)-888[308](K) - Sorba: B-309-889[309] - Valle vella pozzulella: B-316(A)-316(B)-317(A)-317(B) (avec bâtiments) : 318-319 (avec bâtiments)

Nature : Figuiers, parcelles à vocation de maraîchage, plantes aromatiques, câpriers, coings, grenadiers, ainsi que de maquis, friches, chênes verts.

Bâties :

-Une maison d'habitation de type caseddu sur la parcelle cadastrée section B n°311,

-Un hangar sur la parcelle cadastrée section B n°888, en ce compris deux appartements, une partie atelier, une partie ouverte pour matériel.

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme

COTI-CHIAVARI : 1 ha 13 a 05 ca : Vetriccia: B-594-596 (sans bâtiment)

Nature : maquis

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

GRANACE : 3 ha 59 a 53 ca : Botticella: B-279-280-281 - Pacciarello: B-283 - Punta: B-263 - Turracone: B-255-256 (sans bâtiment)

Nature : une soixantaine d'oliviers (variétés Zinzala et Germaine), maquis, chênes verts

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme

ORTO : 1 ha 18 a 54 ca : Piazza : C-731 - Saleta : C-499-503 - Taffonato : C-369-373 (sans bâtiment)

Nature : châtaigniers, maquis, chênes verts,

Classification dans un document d'urbanisme : Règlement National d'Urbanisme

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

SOLLACARO : 8 ha 92 a 08 ca : Chioso di lenzi: B-51-52 - Chioso nuovo: B-151-374 - Lenzi: B-53 - Pantanella: B-376-377 (sans bâtiment)

Nature : Maquis, friches, chênes verts, chênes lièges, ogliastri et plusieurs pieds d'oliviers à reprendre

Classification dans un document d'urbanisme : Zone Non Constructible à la Carte Communale

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de la SAFER CORSE par mail au Service de Corse du Sud à : service2a@safer-corse.com ou auprès du siège social à : direction@safer-corse.com.

Les personnes intéressées sont préalablement priées de prendre rendez-vous par téléphone avec la SAFER CORSE avant tout déplacement afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du 26/01/2023. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **10/02/2023** auprès de la Safer Corse.

Coordonnées :

• Adresse Corse du Sud : Lotissement Michel Ange - ZI de Baléone - 20167 AFA.

Contact Téléphonique : 04-95-20-45-21 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : service2a@safer-corse.com

• Adresse Haute-Corse : Route du Stade - lieudit Petraolo - 20215 VESCOVATO.

Contact Téléphonique : 04-95-32-36-24 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : direction@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du 26/01/2023, l'heure 00h01 : www.corse.safer.fr

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.